

Lot de Correction : DBI 0010X - 101 2543 - 074

Concours section : PERSONNELS DIRECTION 2EME CLA. PERSONNELS DIR...

Epreuve matière : EPREUVE ECRITE

N° Anonymat : A000003506

Nombre de pages : 8



Concours

DBI

Section/Option

0010X

Epreuve

101

Matière

2543

Ecrit 1: Argumentaire pour le conseil pédagogique de décembre 2015
(décompagné d'un diaporama, pour illustrer les propos)
Contexte de notre établissement :

• La réforme du lycée de 2010 n'est pas complètement appliquée, puisque nos élèves, tous nos élèves, devraient recevoir 2 heures d'accompagnement personnalisé par semaine. D'un point de vue réglementaire tous les élèves doivent bénéficier de 72 heures d'AP.
• Cet état de fait est dû en partie à l'offre conséquente de notre lycée en matière de langue vivante, et à l'alignement en barquettes de l'AP avec les différentes options.

• Nous accueillons un grand nombre d'élèves issus de catégories socio-professionnelles très défavorisées, le taux de notre lycée est bien supérieur aux taux académiques et nationaux.

Nos élèves de 2^{nde}, à 98% n'ont pas redoublé, là aussi nous sommes bien au-dessus des taux départementaux, académiques et nationaux.

Pourtant, le taux de redoublement à l'issue de la classe de 2^{nde} est semblable au taux académique et proche du taux national.

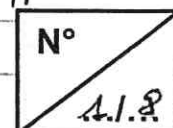
De plus, en termes de valeurs ajoutées, nous obtenons des résultats en-deçà des attendus. Les élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées sont les élèves les plus impactés

↳ Projectif de la diapositive n°1 qui illustrera ces chiffres.

Indicateurs de vie scolaire (pour le niveau 2^{nde})

• Les indicateurs nous montrent que les problèmes majeurs de comportement sont provoqués par les élèves qui n'appartiennent pas à une section à caractère particulier.

En effet les exclusions ponctuelles de cours, les



avertissements et les exclusions temporaires de l'établissement sont du fait des élèves de 2^{nde} 7 / 8 / 9 / 10 / 11.

Les rappels à l'ordre, cependant, sont présents dans toutes les classes de 2^{nde}. On peut donc penser que les élèves des sections à option savent s'avertir, après un rappel à l'ordre, ils ne vont pas plus loin. Ils ont les codes, ils les maîtrisent.

↳ Projection de la diapositive n°2 qui illustrera ces faits.
(le CPE pourra expliquer si besoin)

Résultats en classe de 2^{nde} :

Les moyennes générales sont bien plus élevées dans les classes à options. Les félicitations sont parfois quatre fois plus importantes. En revanche le nombre d'encouragements est à peu près identique : on peut donc constater que, tous les élèves font des efforts pour réussir, indépendamment du fait d'être dans une section avec ou sans option.

↳ Projection de la diapositive n°3 pour illustrer ces propos.

A ce stade, je demanderai aux membres du conseil pédagogique leur ressenti sur les indicateurs donnés, pour savoir s'ils avaient bien perçu la réalité du lycée de cette façon ! Lors du CA du 23 juin 2015 le coordonnateur de lettres avait dit que l'AP n'était pas nécessaire dans notre lycée car les résultats étaient très bons).

Après la prise de parole de quelques membres, je dirai qu'à mon sens, nous avons deux leviers sur lesquels agir pour améliorer les résultats de notre lycée, qui passeront par une amélioration du vivre ensemble (pour arriver à un bien vivre ensemble).

1) la mise en place de façon concertée de l'accompagnement personnalisé.

et 2) une nouvelle composition des divisions par rapport aux options (cette partie sera traitée lors du CA de fin janvier, avec la proposition de répartition de la D.H.G.

Nous devons d'ores et déjà avancer sur l'accompagnement personnalisé au lycée, et le travail que nous commençons aujourd'hui sera mis en œuvre à la

rentrée de septembre 2016.

Les besoins des élèves ne sont pas identiques selon le niveau.

Il va falloir que nous fusions l'accompagnement personnel sur les 3 ans du lycée.

• En classe de 2^{ème}, après un diagnostic qui peut s'effectuer sur le mois de septembre, les professeurs principaux pourront lister les besoins des élèves pour une première approche.

Les compétences transversales pourront être mises en avant, par exemple pour les sciences, pour la prise de parole ou la prise de notes. Ce sont des pistes que je propose pour l'instant.

Après un bilan avec le Conseil d'Orientation Psychologue les professeurs principaux, le CPE, le conseiller adjoint, l'infirmière nous pourrions voir quels sont les élèves à besoins éducatifs particuliers, avec les PAP (plans d'accompagnement personnalisé) qui étaient déjà mis en place en 3^{ème}! L'AP pourra être un lieu de découvertes de techniques, d'échanges. Il y a des élèves par exemple "dys" (dyslexie, dysgraphie...) mais aussi les EIP (élèves intellectuellement précoces). L'arrivée en 2^{ème} peut les déstabiliser et les mettre en difficulté (nous avons un nombre élevé d'élèves qui arrive avec au moins un an d'avance). C'est ainsi que nous réussirons à mieux personnaliser les parcours de formation.

De façon trimestrielle, nous pourrions réévaluer les besoins de nos élèves.

• En classe de 1^{ère}, un travail pourra être fait sur la méthodologie de façon plus accentuée, mais aussi sur d'autres compétences comme la prise de parole dans l'affirmation d'une culture commune à acquérir. Depuis cette rentrée de septembre 2015, la mise en place de l'ENC (éducation morale et civique) a favorisé le débat argumenté, et les élèves ont d'autres compétences à faire valoir.

• En classe de Terminale, le travail de l'AP pourra être plus ciblé sur les besoins inhérents à la passation du baccalauréat, l'acquisition de

méthodes propres à certaines épreuves. Un travail doit être envisagé également pour APB (Affectation Post Bac) et pour "l'après APB". En effet certains élèves doivent passer des entretiens, doivent rédiger des lettres de motivation. Cela, nous pouvons l'anticiper avec l'AP.

↳ Projection des diapositives 4-5-6 pour illustrer les différentes pistes par niveaux à travailler.

À ce stade je redonnerai la parole aux membres du conseil pédagogique afin qu'ils puissent compléter "en direct" les axes proposés. Le professeur adjoint complètera les diapositives avec les propositions du conseil pédagogique

Pour terminer ce conseil pédagogique, je signalerai bien que cette mise en place de l'AP, avec l'horaire réglementaire se reflètera la proposition de répartition de la DHB du CA du mois de janvier. De la même façon, la nouvelle répartition des options impactera cette dotation. De plus, nous devons mener, en parallèle, une réflexion sur l'utilisation des heures dédoublées dans notre DHB.

J'invite les membres du conseil pédagogique à poursuivre leur réflexion et un rapporteur par niveau devra faire parvenir au professeur adjoint une fiche avec les besoins mis en évidence et les axes à travailler en AP. Cette fiche sera remise avant la commission permanente préalable au conseil d'administration de janvier.

Je termine cette réunion en donnant la date du prochain conseil pédagogique pour la répartition de la DHB en janvier, et remercie l'ensemble des personnes pour leur implication dans la réussite de tous les élèves.